

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 3 (1906)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

TROISIÈME ANNÉE

N° 6.

JUIN 1906

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juin

La première quinzaine de mai nous a favorisés d'un temps splendide ; un soleil radieux a transformé comme par enchantement toute la campagne en un tapis de fleurs ; cette fois-ci, c'est bien le joli mois des fleurs ! Cerisiers, poiriers, pommiers, marronniers, érables, tous à la fois ont ouvert leurs corolles et invitent nos butineuses à la fête — mais, chose curieuse, au moins ici à Belmont, le gain journalier est très minime et suffit à peine à l'entretien des ménages : 200 grammes d'augmentation changent souvent avec 100 grammes de diminution ! D'où cela vient-il, malgré l'abondance de fleurs ? C'est que les nuits sont encore trop fraîches chez nous ; après la journée chaude, un courant d'air froid descend de la montagne et arrête la sécrétion du nectar. Nos observations de la ruche sur balance montrent qu'aussi longtemps que le thermomètre n'indique pas à peu près 10° C. au-dessus de zéro pendant la nuit, nous n'avons pas de fortes récoltes, et jusqu'à présent (14 mai), la température nocturne s'est toujours trouvée au-dessous de 10° C.

Juin est le mois des essaims chez nous ; par certains moyens, on peut, sinon empêcher, au moins enrayer la fièvre d'essaimage ; cette disposition peut être détournée si l'on donne toujours suffisamment de place en mettant les hausses à temps ; on peut aussi, quand on voit que telle ruche se prépare, lui ôter un ou deux rayons de couvain bien mûr et les donner à des colonies qui sont en retard.

Mais le débutant, le plus souvent, aime bien voir arriver les essaims et fait même son possible pour en avoir ; si vous voulez qu'une ruche forte essaime, donnez-lui encore des rayons de couvain mûr et ne vous hâtez pas trop pour mettre la hausse.

Ne laissez pas perdre les cellules royales de vos bonnes souches ; même si vous ne voulez plus augmenter votre rucher, faites toujours

quelques nucléus pour avoir des jeunes reines en réserve en automne. En élevant de nos meilleures ruches, on arrive peu à peu à avoir une race à soi qui vaut bien mieux que tout ce qu'on achète. Ah ! quelle quantité de semence précieuse, quelle fortune se perd chaque année dans les ruchers ! Que de bonnes jeunes reines sont élevées et tuées ensuite par les abeilles, sans aucun profit pour le propriétaire, tandis qu'à côté, des souches misérables végètent et languissent avec leurs mères trop vieilles et sans aucune valeur ! C'est là encore le point faible dans l'apiculture moderne et on ne peut s'empêcher de répéter toujours de nouveau : « Empêchez le massacre de tant de précieuses cellules royales de vos bonnes ruches et servez-vous-en pour remonter vos ruches médiocres ou faibles. »

Surveillez bien vos hausses maintenant ; les fortes colonies mettent quelquefois si peu de temps à les remplir ; la miellée apparaît souvent si subitement et si abondante qu'en trois ou quatre jours les boîtes sont garnies. Chacun peut évaluer la perte que l'apiculteur fait si, dans ce moment, les abeilles manquent de place. Ces choses se passent souvent à l'insu du novice ; il faut la balance pour être renseigné promptement, c'est un juge sûr et incorruptible ; aussi conseillons-nous à tout apiculteur qui a plus de dix ruches de se procurer cet engin ; il en aura non seulement du profit, mais encore grand plaisir.

Celui qui veut avoir du miel de printemps ne doit pas attendre trop longtemps pour extraire ; le miel de juillet est généralement déjà d'une couleur plus foncée. Dépouiller une ruche est souvent un travail que le débutant redoute ; cependant, avec le chasse-abeille Porter l'ouvrage est bien simplifié. Si l'on brosse les abeilles des rayons, il faut avoir soin de tremper de temps en temps la brosse ou la plume et les mains dans de l'eau froide, cela calme les bestioles. Du reste, tel jour de bonne récolte, elles sont douces comme des agneaux, tel autre d'une humeur détestable (avant un orage ou en temps de disette). Il faut savoir choisir le moment propice et le novice fait bien de renvoyer cette opération à un autre jour s'il s'aperçoit que les abeilles sont mal disposées ; vouloir forcer les choses est inutile et même dangereux.

Belmont, le 15 mai 1906.

Ulr. GUBLER.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Réunion du printemps à Monthey (Valais) les 5 et 6 mai 1906.

La pluie, même passagère, a, paraît-il, le don d'effrayer les apiculteurs. Un orage leur fait suivre l'exemple de leurs butineuses ; ils restent au logis tant que le soleil est voilé par les nuages. C'est du moins l'impression que nous avons en arrivant au rendez-vous, où

nous constatons le peu de participants des sections éloignées, le manque de zèle des amis des abeilles. Eh bien, je suis heureux de pouvoir dire aux absents qu'ils ont eu tort, grandement tort, car la pluie ne nous a pas tenu rigueur, le soleil a été notre compagnon, la réunion a été fort intéressante, très instructive, les ruchers visités fort bien tenus, de vrais modèles, et la réception de nos amis valaisans extrêmement cordiale. Nous adressons ici à nos hôtes et spécialement à M. Vuadens, sur lequel retombait toute la responsabilité, nos plus vifs remerciements pour les deux agréables journées passées à Monthey ; elles laisseront à tous un excellent souvenir.

Le compte rendu de cette réunion, que nos lecteurs vont lire, parlera bien des travaux présentés, des discussions qui les ont suivis, des discours prononcés ; mais ce qu'il ne peut pas dire, c'est l'amabilité, la cordialité de la réception, l'entrain et la bonne humeur qui n'ont cessé de régner.

La réunion a lieu dans la salle des spectacles, au Café central, où les 85 participants sent à leur aise et dégustent un verre du cru en attendant l'ouverture de la séance. Nous remarquons plusieurs dames, ainsi que la présence d'un agent de l'autorité, chargé sans doute de veiller au maintien de l'ordre ; mais dès l'ouverture des débats, rassuré par nos allures pacifiques, il prit le seul parti qui lui paraissait raisonnable, soit de reprendre son somme interrompu de trop bonne heure le matin.

Le comité est représenté par MM. Gubler, président, Bretagne, Prévost, Ribordy, Loretan et Forestier.

MM. Bertrand, Descoullayes et Farron se font excuser.

La séance est ouverte à 11 1/2 heures par la charmante allocution de notre aimable président :

Mesdames et Messieurs, chers collègues, et vous tous qui vous intéressez à notre industriel petit insecte, soyez les bienvenus !

Vous venez assister à un jubilé, car notre Société vient d'accomplir sa trentième année d'existence. En effet, c'est le 19 avril 1876, qu'à la suite d'un appel de M. de Ribeaucourt, pasteur à Arzier, 16 apiculteurs se réunissaient pour fonder la Société d'apiculture de la Suisse romande, qui devait avoir pour but l'étude de toutes les questions ayant trait à la culture des abeilles. Voici les noms des fondateurs :

M. de Ribeaucourt, pasteur à Arzier.
M. de Dardel, de St-Blaise.
M. Ed. Bertrand, de Nyon.
M. H. de Blonay, de Lausanne.
M. Jos. Orsat, de Saxon.
M. Emile Burnat, de Nant.
M. Jaquet, instit. à la Tour de Trême.
M. Henri Bauverd, de Genève.

M. A. de Siebenthal, Ursins (Aubonne).
M. Aug. Warnery, de St-Prex.
M. Henri de Crousaz, de Lausanne.
M. Edmond Agassiz, de Moudon.
M. Ulr. Brunner, de Lausanne.
M. Jules Gros, de Rolle.
M. Matter-Perrin, de Payerne.
M. Ch. Menetrey, de Lausanne.

Les sept premiers de ces Messieurs furent choisis pour former le premier comité, avec M. de Ribeaucourt pour président. On élaborà à cette séance les statuts et chacun prit l'engagement de faire autour de lui une propagande active pour amener des adhérents à la Société. C'était le beau temps, le temps des premières amours, où chacun, avec une ardeur juvénile, était prêt à payer de sa personne et il nous arrive souvent, à nous, contemporains de ce beau mouvement, de regretter cette époque !

La semence, jetée à pleines mains, se développa admirablement, le petit noyau est devenu une puissante association et les progrès accomplis dans notre branche sont des plus réjouissants. Il est bon de jeter un coup d'œil en arrière pour se rappeler l'état où se trouvait l'apiculture il y a trente ans :

Grand nombre de ruchers étaient abandonnés : dans d'autres végétaient quelques pauvres colonies, rares étaient les apiculteurs qui savaient soigner les pauvres abeilles d'une manière rationnelle. Et dans les systèmes de ruches, quelle bigarrure ! A côté d'anciens paniers, de troncs d'arbre creux, on voyait des Jarrié, des Ribeaucourt, des Bürki et d'autres, traités ou plutôt maltraités, ou abandonnés selon la vieille routine.

Dès 1879, M. Bertrand fit paraître le *Bulletin* d'apiculture de la Suisse romande qui, en 1885, prit le nom de *Revue internationale*. Cette revue et la *Conduite du rucher*, du même auteur, ont eu un immense succès, non seulement chez nous, mais dans tout le monde apicole, grâce à la clarté, à la précision et au tact si remarquablement sûr avec lequel notre collègue a su mettre la science à la portée de tous. Dans les nombreux cours donnés à Nyon et ailleurs, il a formé une phalange de jeunes recrues qui propageaient ensuite l'apiculture rationnelle partout dans notre pays. Il fut secondé dans son travail par les praticiens et les savants les plus distingués : Jecker, Dadant, Planta, Layens, Cowan, Matter-Perrin, Fusay et tant d'autres. L'Etat aussi se mit à encourager notre branche par des subventions pour des cours, et l'achat de livres à prix réduit. Une bibliothèque fut fondée qui mit les ouvrages les plus intéressants sur l'apiculture à la portée de tous ceux qui désiraient s'instruire.

Les efforts qui ont été faits de cette manière dans la Suisse romande furent couronnés d'un succès étonnant ; la routine, le tâtonnement inconscient ont fait place à une pratique intelligente et sûre ; au lieu d'une multitude de systèmes, nous avons maintenant deux types éprouvés : la Dadant et la Layens ; l'extracteur nous permet d'offrir à nos clients le précieux nectar comme les fleurs le distillent et les abeilles le préparent et non pas sous forme de mélasse d'une couleur et d'un goût quelquefois indéfinissable ; par l'emploi des feuilles gaufrées nous forçons les abeilles de nous produire des rayons irréprochables ; partout les ruchers, autrefois désolés, se garnissent, les vieilles constructions délabrées disparaissent et font place à d'élégants pavillons, l'ornement des jardins.

Les fondateurs de notre Société et avant tout M. Bertrand, qui, pendant 28 ans, fut la cheville ouvrière de tout ce mouvement, peuvent donc être fiers de leur œuvre et il est juste de payer le tribut d'estime et de reconnaissance qu'on leur doit. Nous n'avons pas de décorations à leur décerner, mais si leurs noms ne sont pas écrits sur pierre, ils sont d'autant mieux gravés dans nos cœurs.

Hélas ! la plupart d'eux nous ont quittés pour un monde meilleur ; il ne nous en

reste que MM. Ed. Bertrand, Burnat et A. de Siebenthal. Vous savez que M. Warnery, qui était le premier mobiliste dans la Suisse romande, ce collègue si zélé, qui a rarement manqué une de nos réunions et dont la compétence était reconnue par chacun, est mort le 12 avril de cette année.

Mesdames et Messieurs, pour honorer la mémoire de notre collègue regretté, je vous prie de vous lever.

Le nombre de nos sociétaires augmente d'année en année d'une manière réjouissante ; une nouvelle section s'est formée à Fribourg, l'« Abeille fribourgeoise », et a demandé son admission à la dernière assemblée des délégués ; la section de Lausanne aussi demande à rentrer dans notre giron, ce qui portera le nombre des sections à 19 et des membres à 1200 environ.

La plupart des sections nous ont fourni des rapports plus ou moins détaillés sur leur marche pendant l'année écoulée ; quelques-unes se sont dispensées de ce devoir, ce qui est fâcheux. Nous recommandons beaucoup aux sections de se réunir plus souvent ; c'est dans ces réunions où on visite les ruchers que les novices apprennent le plus. Ces visites donnent de la vie et de l'entrain, réveillent le zèle et contribuent énormément au bon entretien des ruchers. Là où les membres d'une section sont dispersés sur un trop grand rayon, ils pourraient se réunir par groupes sous la direction d'un apiculteur compétent. Nous sommes persuadé qu'il en résulterait beaucoup de bien pour tous.

Les conférences que la Romande fait donner à la demande des sections sont toujours bien goûtées et la bibliothèque est mise en réquisition de plus en plus par les lecteurs. Un achat considérable de nouveaux livres permet de satisfaire tous les goûts et le catalogue, paru cette année et distribué à tous les sociétaires, en facilite le choix. Beaucoup de collègues profitent de la faculté accordée par la Fédération de se procurer des ouvrages à prix réduits. L'année passée nous avons dû dépasser la somme fixée pour satisfaire toutes les demandes ; mais la société mère a bien voulu combler le déficit, ce dont nous la remercions sincèrement.

L'assurance contre les accidents produits par les piqûres fait peu à peu son chemin ; 5000 ruches, à peu près, sont assurées ; mais qu'est-ce que ce nombre auprès des 35,000 qui ne le sont pas. Cependant la dépense de 5 cent. par ruche est si minime pour être à l'abri de toutes les éventualités ! Nous recommandons donc cette institution chaudement à nos collègues.

L'hivernage s'est généralement fait dans de bonnes conditions ; il y a eu peu de pertes, mais une consommation considérable. Quantité de ruches qu'on avait richement approvisionnées en automne se trouvaient presque sans réserves au commencement d'avril ; heureux les apiculteurs qui y ont pourvu à temps ; ils seront bien récompensés de leur peine et de leur dépense. La consommation de nos ruches sur balance dans les différentes stations varie entre 4 kg. 500 gr. et 10 kg. 600 gr. du 1^{er} octobre 1905 au 31 mars 1906.

Comme le programme vous le dit, le Comité a mis à l'ordre du jour la question des races d'abeilles ; M. Ruffy, empêché d'assister à notre réunion, nous a envoyé son travail. M. le pasteur Langel a bien voulu examiner les causes du fait que nos abeilles perdent peu à peu l'habitude d'essaimer dans nos Dadant. M. Bretagne nous parlera de la loi sur les denrées alimentaires et M. Prévost rendra attentif à certains écueils qui se présentent aux débutants, et à d'autres, dans l'apiculture. Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à prendre une part active à

la discussion ; que chacun apporte sa part dans la ruche commune, soit une goutte de nectar, soit un grain de sel (le poivre seul est exclu) ; j'espère qu'alors tous en emporteront quelque instruction ou quelque encouragement. Je déclare la séance ouverte.

Les chaleureux bravos qui éclatent à la fin de ce discours disent combien ces paroles sont goûtées.

Lecture est donnée d'un télégramme de M. Odier, à Nyon, et d'une carte de M. Farron, lesquels regrettent que leurs occupations les empêchent d'être avec nous.

La parole est donnée à M. Bretagne, caissier, pour le rapport des comptes de l'année écoulée.

Ces comptes se chiffrent par fr. 2,158.30 aux recettes et fr. 1,769.08 aux dépenses, ce qui laisse un solde en caisse de fr. 673.14.

La comptabilité a été vérifiée par MM. Fontannaz et Zimmerlin, lesquels en proposent l'adoption.

La société l'approuve à son tour et en donne décharge au caissier en lui adressant ses remerciements.

Le troisième objet à l'ordre du jour porte :

Etude sur les races d'abeilles.

En l'absence de M. RUFFY, le secrétaire donne connaissance du consciencieux travail de notre grand éleveur, travail qui sera publié prochainement.

Les conclusions de M. Ruffy nous ouvrent de nouveaux et vastes horizons ; elles sont une excellente leçon pour une foule d'apiculteurs par trop amateurs de tout ce qui est nouveau, de tout ce qui est lancé à grand coup de réclame.

M. P. V. SIEBENTHAL qui, un des premiers, s'est procuré des abeilles carnioliennes chez nous, abonde dans les idées du rapporteur. Il a commencé par être très satisfait de ses achats, mais il en est bien revenu lorsqu'il a vu qu'il n'en récoltait qu'essaim sur essaim et qu'il n'avait pas de miel. Lorsque ces carnioliennes ont été croisées avec les noires du pays, cela allait mieux et il est encore fort satisfait de ces hybrides. Quant aux italiennes, c'est à peu près la même chose, il ne conseille à personne d'en avoir des pures, il leur faut aussi l'infusion du sang de nos abeilles noires pour obtenir de bons résultats ; mais ces croisements donnent des abeilles fort agressives. Il préfère encore la race noire du pays, rustique, douce et aussi bonne que les autres espèces si on lui donne les soins voulus.

M. L. V. SIEBENTHAL est heureux de voir qu'on en revient à l'abeille noire, laquelle malheureusement se fait rare ; aussi ne craint-il pas d'aller chercher ses essaims fort loin, chez une parente qui leur est

restée fidèle. Pour lui, l'abeille italienne a fait énormément de mal chez nous par son instinct au pillage. Bien des ruchers ont disparu à cause de cela.

M. ARLETTAZ demande quelles sortes d'abeilles sont les *golden bee* (abeilles d'or) qu'il a eu l'occasion de voir à Berne et qui sont en grande faveur dans certaines parties de l'Amérique.

M. GUBLER lui répond en citant un conseil, donné à propos de ces abeilles, par un de nos grands maîtres : « Ne vous fiez pas aux annonces, élevez vous-mêmes vos abeilles et vos reines dans de bonnes souches et vous aurez les meilleures abeilles d'or que vous puissiez désirer, mais gardez votre argent. Si par hasard vous ne réussissez pas dans un premier élevage, ne vous découragez pas, recommencez et vous vous en trouverez bien. »

Passant au quatrième objet de l'ordre du jour, M. BRETAGNE présente verbalement un excellent exposé de la loi sur les denrées alimentaires qui va être soumise à la votation populaire. Il recommande aux apiculteurs d'accepter cette loi qui leur accorde une protection efficace contre les fraudes et les importations étrangères. Cette loi, bien que combattue par une foule d'industriels et de commerçants, réprime bien des abus et sera loin de nous doter d'une nouvelle armée de fonctionnaires, comme on l'a avancé ; elle protégera les consommateurs. Malheureusement cet exposé est trop bref et malgré tout ce qu'il y aurait encore à dire, malgré le désir de l'assemblée, le rapporteur est forcé de se restreindre.

M. BOCHATAY, après avoir remercié le préopinant, dit qu'il partage sa manière de voir, car la loi en question est bonne, non seulement pour les apiculteurs qu'elle protégera, pour l'apiculture qui prendra plus d'extension, mais aussi pour ceux mêmes qui en sont aujourd'hui les adversaires les plus acharnés.

M. REY, curé à St-Luc, a été heureux d'entendre l'exposé de M. Bretagne ; il désire voir cette loi adoptée par le peuple et espère qu'un de ses effets sera d'amener les hôteliers à présenter du vrai miel à leurs hôtes, ce qui nous créerait un immense débouché. Il a livré du miel à divers hôteliers à prix réduit, mais avec la condition de le présenter naturellement et ce miel a été trouvé si bon que la vente de cet apiculteur en a été fort augmentée, et souvent, les étrangers allaient chez lui, avant leur départ, faire une provision de miel. La principale objection qu'on fait au vrai miel est son prix élevé.

MM. GUBLER et BRETAGNE citent des réponses, faites par plusieurs hôteliers auxquels on avait offert du miel. Il serait peut-être bien, dit le second, de publier dans les journaux, le nom des hôtels où l'on pré-

sente du vrai miel sur les tables, afin de recommander ces maisons aux apiculteurs. Nos collègues de la Suisse allemande ont usé de ce procédé et l'ont trouvé bon.

M. LANGEL chargé de traiter la question : *Pourquoi les abeilles perdent-elles peu à peu l'habitude d'essaimer*, nous présente son rapport :

La lecture de cette étude, écoutée avec la plus grande attention et dont nous remercions vivement son auteur, qui relève d'une longue maladie, donne d'excellents conseils aux apiculteurs et nous désirons vivement voir le rapporteur en compléter certaines parties qui n'ont été qu'effleurées. Nous croyons que notre habile et savant collègue est mieux que tout autre apte à faire ce travail.

M. PRÉVOST a bien voulu prendre sur lui de nous remémorer une foule de conseils, fort utiles, qu'on oublie trop souvent malgré leur importance pour mener les ruches à bien. Il a modestement intitulé son travail :

Par-ci, par-là, quelques recommandations spécialement destinées aux débutants. Mais ce ne sont pas seulement les débutants qui en feront leur profit, tous les apiculteurs y trouveront d'excellentes directions.

M. GUBLER remercie vivement notre ami de son travail qui sera publié dans notre Bulletin, comme celui de M. Langel.

M. P. V. SIEBENTHAL conseille aussi, aux débutants surtout, de se procurer un bon matériel aux mesures exactes. Pour n'avoir pas fait cela, à ses débuts, il a eu tant de déboires qu'il ne souhaite à personne de passer par là.

M. EYRAUD demande si la loque peut exister dans les ruches de paille.

Certainement lui répond M. REY; mais comme ces ruches ne peuvent pas être examinées aussi à fond que les ruches à rayons mobiles, il est souvent difficile de constater la présence de la maladie et ce n'est que lorsqu'elle a pris une grande extension qu'on acquiert la certitude du mal, alors qu'il est parfois trop tard pour y remédier. Il est aussi de l'avis qu'on ne doit pas trop regarder au prix pour se procurer un excellent matériel, et ne pas fabriquer ses ruches soi-même si l'on n'est pas du métier.

M. LANGEL regrette aussi de voir bon nombre d'apiculteurs fabriquer eux-mêmes leurs ruches, alors qu'ils n'ont pas encore acquis assez d'expérience dans l'élevage des abeilles. Dans les nombreux ruchers qu'il lui a été donné de visiter, il a toujours pu constater que les ruches faites par des amateurs avaient de nombreux défauts.

M. GUBLER dit que la Société d'apiculture de la Suisse allemande, reconnaissant également les défauts des ruches fabriquées par certains amateurs et les déboires qui en sont souvent la conséquence, a institué des cours de travaux manuels pour la fabrication du matériel apicole, sous la conduite d'un menuisier apiculteur. Répondant encore à M. Eyraud, il dit aussi que c'est bien à tort qu'on a accusé le mobilisme d'avoir introduit la loque chez nous. Elle y existait bien avant l'invention des ruches à rayons mobiles, seulement on l'ignorait presque toujours. Il cite comme un exemple frappant la disparition, à proximité de chez lui, et en quelques années, d'un grand rucher où les abeilles étaient logées dans des ruches de paille, et le propriétaire ne savait à quelle cause attribuer cette mortalité.

La discussion est close et on passe à l'admission des nouveaux membres.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société d'apiculture « Lausanne et environs » qui demande son admission dans le giron de la Société romande. Cette société qui compte plus de 80 apiculteurs est reçue à bras ouverts et à l'unanimité des voix.

Sont en outre présentés comme membres : MM. Louis Burki fils, Es Terreaux, Corsier, Vevey ; Ulysse Perrin, villa Alexandre, Vevey ; Gustave Cherix, à Frenière-sur-Bex ; Albert Maye, Chamoson (Valais) ; Maurice Cretton, Martigny-Bâtiaz ; Louis-Abel Desfayes, Leytron (Valais) ; Adolphe Desfago, Val d'Illiers ; Clovis Venthey, à Vionnaz ; le Dr Azi, à Monthey ; Jules Copt, à Saillon.

Ces présentations individuelles accompagnées chacune, selon l'usage, de deux parrains sont admises par acclamation. Les sept derniers nouveaux membres feront partie de la section valaisanne.

L'effectif de la Romande dépasse ainsi le chiffre de 1200 sociétaires, soit une augmentation de plus du tiers en quelques années.

Aux propositions individuelles, M. Gustave DUTOIT, de Corsier, demande si une disposition fédérale pour combattre la loque ne pourrait pas être prise sur l'initiative de notre Société.

M. GUBLER a fait cette demande à qui de droit, il y a plusieurs années déjà, mais cette proposition a été accueillie par une fin de non recevoir.

M. BRETAGNE constate que l'idée n'est pas neuve, mais il faut que cette lutte soit d'abord une affaire de solidarité entre nous avant d'avoir recours aux autorités.

M. GUBLER recommande encore la fréquentation des réunions des sections où se trouvent toujours des apiculteurs très experts. C'est dans ces réunions qu'on peut faire de rapides progrès et apprendre à combattre la loque si malheureusement elle existe dans la contrée.

M. PRÉVOST nous annonce que la section genevoise va établir un concours de ruchers ; mais comme ses ressources sont des plus modestes, elle espère que la Romande lui viendra en aide et son président demande, au nom des apiculteurs genevois notre appui pécuniaire.

M. REY pense qu'en accordant le subside demandé on créera un précédent dangereux, car il n'y aura pas de raison pour refuser les demandes d'autres sections qui voudraient, elles aussi, instituer un concours quelconque.

M. ROULET ne comprend pas la demande de Genève ; y faire droit nous entraînerait trop loin, aussi y est-il opposé.

M. ARLETTAZ ne pense pas qu'on puisse rejeter cette demande sans l'avoir bien examinée, ce qui ne peut être fait dans cette séance. Il propose donc de renvoyer la question au comité pour étude, avec charge d'accorder ou de refuser la subvention.

M. BRETAGNE pense aussi que si toutes les sections s'adressaient à la caisse centrale, celle-ci ne pourrait résister aux assauts, mais il croit cependant qu'on peut venir en aide à nos collègues de Genève.

A la votation, la question est renvoyée au comité pour étude avec latitude d'accueillir ou de rejeter cette demande.

M. MAYTAIN demande l'institution d'une commission pour les visites et le traitement des ruches loqueuses dans la Société romande.

M. GUBLER répond que le jury chargé des visites de ruchers a déjà beaucoup fait et que nos moyens ne nous permettent pas de faire davantage pour l'instant, que, du reste, nous n'avons aucune loi qui nous autorise de visiter les ruchers si le propriétaire s'y oppose. La commission dont on demande la création n'aurait donc pas les coudées franches et ne pourrait pas combattre efficacement le mal. Il est préférable, dans l'état où en sont les choses d'établir des commissions locales là où existe la loque ; il leur sera facile d'agir et les frais seront beaucoup moins considérables qu'en créant un nouveau rouage.

M. PEYROLLAZ appuie cependant la proposition de M. Maytain. Il faut combattre la loque d'une manière sérieuse, car il existe malheureusement des commerçants qui vendent des abeilles malades, et il faudrait pouvoir les atteindre et même sévir.

M. GUBLER conseille, lorsque des faits semblables se présentent, d'adresser une plainte au comité central qui fera supprimer, au besoin, dans le *Bulletin*, les annonces de ces marchands si peu consciencieux.

M. FONTANNAZ remercie l'assemblée et la Société romande d'avoir si bien accueilli la nouvelle section de Lausanne et demande pour ces nouveaux membres la visite des ruchers, dans le courant de l'année.

Il sera fait droit à cette demande.

La séance est levée à 1 h. 1/2.

C'est avec plaisir et aiguillonnés par la faim que nous nous trouvons un peu plus tard réunis au Stand de Monthey, où un excellent dîner nous attendait.

Les appétits satisfaits, la partie oratoire a aussitôt commencé, malgré l'absence d'un major de table. En premier lieu, le toast à la patrie porté par le président, puis plusieurs autres discours, tous plus excellents les uns que les autres, que je passe sous silence, car je m'aperçois que j'occupe déjà une trop grande place ; puis comme le temps est beau, que nous désirons voir quelques ruchers pour savoir ce que font nos collègues de Monthey, nous nous rendons auprès des abeilles que nous trouvons en fort bon état, dans des ruches fort bien tenues et bondées. Nous faisons nos compliments aux apiculteurs de la région. Si la saison est quelque peu favorable ils ne pourront manquer d'avoir une fort belle récolte, car leurs butineuses sont prêtes.

En quittant ces ruchers, nous nous acheminons vers la verrerie, mais comme nous nous sommes quelque peu attardés, sans songer à la loi qui libère les ouvriers à 5 h., le samedi, nous arrivons devant des portes closes.

Conformément au programme, la réunion familière réunissait, à 8 h., la plupart des apiculteurs dans le local qui nous avait déjà vu le matin. Un voyage en Hollande ⁽¹⁾, accompagné de projections lumineuses, a aidé à faire paraître la soirée très courte ; pour quelques-uns cependant elle s'est, paraît-il, terminée assez tard.

Le lendemain, grasse matinée. A 9 h., nous nous acheminons par petits groupes vers le plateau de Choex, et ce fut une charmante promenade, faite par un temps délicieux ; toujours une vue splendide sur les Alpes et la riche vallée du Rhône.

Partout le même accueil aimable, le même désir d'apprendre. Il nous faut supprimer la visite projetée au bloc des Marmettes, nous nous contentons de l'admirer de loin ; cela nous engagera à retourner à Monthey, y goûter encore son bon vin et apprécier ses bons hôtels. Mais il est midi et nous sommes attendus au Stand. Il y a bientôt foule, car c'est jour de fête. Cela ne nous empêche pas d'entendre encore d'excellentes paroles de notre président, de MM. Rey, Vuadens et autres, dont les noms m'ont échappé, ce qu'ils me pardonneront. Là-dessus, encore un chaleureux merci à nos amis du Valais et de Monthey ⁽²⁾, une dernière gorgée de ce bon vin d'honneur et au revoir, le train va nous emmener.

L. FORESTIER, *Secrétaire.*

⁽¹⁾ Décrit avec clarté et complaisance par notre dévoué secrétaire. C. B.

⁽²⁾ M. Heyraud, photographe à St-Maurice, a fait une excellente photographie de la réunion.

LE MAL DE MAI (*suite* ⁽¹⁾)

Nous avons remarqué une maladie des abeilles adultes au printemps, dès 1875, mais comme cette maladie se produisait toujours à la fin d'un hiver rigoureux, quand les abeilles se trouvaient dans un état plus ou moins anormal, nous en avons conclu que c'était simplement une constipation produite chez les ouvrières par l'absorption de mauvais miel ou de pollen endommagé par un long emmagasinement. Nous nommions donc cette maladie « constipation ». Les ouvrières qui en souffrent sont luisantes, leur abdomen est presque toujours gonflé par des matières fécales dont elles ne se débarrassent pas. Elles semblent engourdies et comme en partie paralysées, malgré que beaucoup d'entre elles s'agitent comme en proie à un grand malaise. Quelques reines en moururent, ce qui acheva la perte de la colonie. Mais ici, la maladie n'a jamais duré, qu'avec une seule exception, plus tard que la récolte des premières fleurs et il nous a semblé que l'apparition de la maladie était toujours due à une épidémie causée originellement par quelques abeilles qui s'étaient trouvées incapables de vider leurs intestins chargés d'excréments à la fin de l'hiver. Ceci, selon nous, causait une sphère de typhus contagieux qui ne se guérissait qu'à l'apparition du premier miel frais.

Mais dans ces dernières années, la même maladie a été décrite dans des pays où l'hiver est très doux, pour ainsi dire nul. M. Poppleton, habitant la Floride, se plaint beaucoup de cette maladie, qui, là aussi commence ordinairement au printemps. Le major G. F. Merriam, de San Marcos, Californie, se plaignit à moi de cette maladie, qui lui fait, dit-il, beaucoup de tort en certaines saisons. Hamet, dans son cours d'apiculture, publié en 1866, décrit cette maladie sous le nom de vertige et dit : « Depuis quelques années le vertige est devenu une épidémie, une sorte de choléra des abeilles, dans certaines localités du Nord où il a passé. On l'a signalé dans des cantons de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et de Seine-et-Oise, et il a apparu en mai et juin, même avant l'essaimage qu'il a empêché. » Si donc cette maladie peut se produire sous forme d'épidémie dans le Nord de la France, aussi bien que dans la province d'Ancône, en Floride et en Californie, il est bon de savoir à quoi s'en tenir sur ses causes et sur les meilleurs moyens d'y remédier. Je remarque que la même maladie existe aussi en Allemagne, à l'occasion. M.

(¹) Voir page 84.

Bertrand en parle dans la *Conduite du rucher* et dit que les Allemands désignent ce mal sous le nom de *Maikrankheit*.

Si nous ouvrons les différents auteurs, sur le sujet des maladies des abeilles, nous trouvons que les descriptions données de la constipation et du vertige, ou mal de mai, se ressemblent dans tous les cas avec cette seule différence que la constipation se montre aussitôt l'hiver fini, tandis que le mal de mai ne prend pied dans les ruches que plus tard. L'un est-il la conséquence de l'autre ?

Je crois qu'il est inutile de chercher la cause du « mal de mai » dans les fleurs du printemps, à moins qu'on ne puisse trouver la même fleur dans les différents pays nommés, ce qui est très improbable. Je serais plutôt tenté de soupçonner le miel récolté de l'année précédente de s'être gâté, soit par un mélange de pollen qui lui donnerait une certaine fermentation, soit par l'humidité de la ruche. Si la maladie est épidémique, comme l'annoncent tous les rapports, il suffit qu'une ou deux abeilles se trouvent malades pour établir l'épidémie de la colonie. Les premières malades étant en petit nombre, le mal peut traîner pendant plusieurs semaines avant de se déclarer d'une façon bien visible, quand il prend tout à coup la proportion d'un désastre, et ceci ordinairement au moment où la population devrait augmenter rapidement.

En Floride, Poppleton a essayé différents remèdes. Celui qu'il préconise est de saupoudrer de fleur de soufre les abeilles et les rayons, mais pas avant d'avoir enlevé le couvain que la fleur de soufre tuerait, dit-il. D'après lui, le mal semble d'abord augmenter, puis cesse tout à coup. Son remède ne me plaît pas. D'abord c'est une opération trop radicale que d'enlever le couvain, et la colonie qu'on prive ainsi de ses jeunes abeilles n'a guère de valeur surtout si elle est déjà décimée. Puis il est probable que le soufre ne guérit que par l'éradication de toutes les abeilles malades, qui succombent probablement à ce remède héroïque.

Je préfère de beaucoup l'usage de l'acide salicylique décrit par l'Italien Bellucci donné avec un mélange de miel, de vin et de décoction de plantes aromatiques. Je crois que dans les conditions qu'il décrit, le vin, qu'il emploie évidemment comme tonique, doit avoir perdu toute sa valeur, puisqu'il le fait bouillir et par conséquent force l'évaporation de tout son alcool.

La *Conduite du rucher* de Bertrand cite l'acide salicylique comme recommandé par Hilbert pour le mal de mai. Les plantes aromatiques employées par Bellucci me semblent devoir aider à la cure, surtout si le mal est bien dans l'origine causé par une sorte de constipation.

Je souhaite que les apiculteurs qui remarqueront cette épidémie dans leurs ruchers fassent des expériences sur les remèdes proposés et prennent note de la cause probable du mal, aussi bien que des résultats que donneront les remèdes employés. Le mal de mai n'est pas une épidémie bien terrible à l'ordinaire, mais s'il se répandait dans nos ruchers comme il s'est dernièrement répandu dans la province d'Ancône, il serait bon d'être préparé à lui faire une chaude réception.

C. P. DADANT.

NOUVEL EXTRACTEUR

Patente 34477. — Seul droit de fabrication pour la Suisse.

Avec cet appareil, le miel est clarifié et propre pendant l'extraction.

La plus importante découverte dans cette branche. (A partir de 45 fr.)

Etablissement d'apiculture DÜBENDORF PRÈS ZÜRICH

le plus grand du genre en Suisse.

Demandez gratis et franco catalogue et prospectus richement illustrés de tous les objets concernant l'apiculture.

O.F. 772

À VENDRE

ruches Dadant, neuves, doublées, ainsi que cadres Dadant et autres systèmes.

J. MULLER, *menuiserie mécanique*,

NORÉAZ, sur Yverdon.

Miel

On demande à acheter en gros du miel coulé, naturel.

Offres avec prix à **W. B. 69**, poste restante, Neuchâtel.

Couverture en « Ruberoïd »

Ne contient pas de goudron, durable, élastique et souple, résistant aux injures du temps. — Prière de demander les prix et échantillons à

ALBERT ERB,

à Derendingen (Soleure).